

COMMUNE DE FLAVIAC - ARDECHE -

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 24 août 2015 à 18 heures

Le 24 août deux mil quinze à 18 heures,

Le conseil Municipal de la commune de FLAVIAC dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Gérard Béal, Maire, en session ordinaire.

Convocation : 20/08/15

Membres en exercice : 15

Membres présents : 12

Nombre de votants : 12

Présents : AUDINOS Maryvonne, BÉAL Gérard, CHAMP Luc, CONSTANT Michel, HILAIRE Valérie, MARCHOIS Fabrice, PERRET Didier, RICHARD Evelyne, RUBINI Morgane, STABLO Marielle, TONKENS Gerben, VICENTE Georges.

Absent(e)s : MALEGUE Claude, MARTIN Aline, QUATREMERE Gilles

Pouvoir(s) :

Secrétaire de Séance : RUBINI Morgane

Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal :

Après discussion et délibération, le compte rendu du 22 juin est approuvé par 11 voix POUR et 1 ABSTENTION de M. Fabrice Marchois absent lors du dernier conseil.

Création de 2 postes d'ATSEM à temps non complet : Monsieur le Maire cède la parole à Monsieur Michel CONSTANT qui expose que les deux contrats ATSEM arrivent à leur terme. Le conseil, après délibération accepte à l'unanimité de les reconduire.

Autorisation de recrutement d'un adjoint technique pour besoins occasionnels : Monsieur Michel CONSTANT informe l'assemblée qu'en raison du nombre croissant des inscriptions à la cantine, il convient de prévoir le recrutement d'un agent à temps non complet. Le conseil, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à recruter un agent contractuel pour renforcer, si nécessaire, le service de cantine.

Échange de terrain Chambonnet / Commune : M. le Maire informe l'assemblée que par manque d'information, l'étude de cette délibération est reportée.

Régularisation cession parcelle AE 438 : Monsieur le Maire rappelle la délibération du 15 décembre 2014 et précise que le compromis étant signé, il convient d'enregistrer les divisions issues de cette vente. A l'unanimité, le conseil charge M. le Maire de cette régularisation.

Cession Indivision PAYEN / COMMUNE : Monsieur le Maire présente le plan parcellaire du projet de régularisation de voirie établi par le géomètre. Après délibération, le conseil, unanime, charge M. le Maire de la rédaction de l'acte.

Versement subvention exceptionnelle du SDE 07 à la CAPCA pour les travaux d'éclairage public au Tamaris : Monsieur le Maire expose le dossier qui précise que le Syndicat Départemental d'Énergies de l'Ardèche (SDE 07) versera une subvention exceptionnelle à la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche pour les travaux de création du réseau d'éclairage public de la zone d'activités « Les Tamaris » à Flaviac et que la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche cèdera à la commune de Flaviac le réseau d'éclairage public de la zone d'activités « Les Tamaris » à l'issue des travaux de création dudit réseau. L'assemblée, à l'unanimité, valide ces opérations.

Le conseil municipal reconnaît avoir pris connaissance du rapport annuel 2014 du Syndicat des Eaux Ouvèze-Payre transmis par Monsieur le Maire.

Questions diverses :

- **Réunions CAPCA** : Monsieur le Maire propose qu'une réunion, dont la fréquence reste à fixer, soit organisée périodiquement afin que chacun puisse rendre compte des travaux au sein des différentes commissions de la CAPCA. La première réunion est prévue le 28/09/2015 à 18h.
- **Présentation projet Place Jean Jaurès** : lundi 5/10/2015 à 18h00
- **Projet éolien** : lundi 7/09/2015 à 18h00 en Mairie
- **Travaux** : M. le Maire cède la parole à M. Michel CONSTANT, 1^{er} adjoint qui fait un point sur les travaux.
 - **Pont de la Courtasse** : intervention de l'entreprise TP 2000 au pont de la Courtasse.

- L'arrosage stade : les dysfonctionnements constatés seront réparés.
 - Salle des associations : l'achèvement des travaux est prévu pour la fin septembre
 - Sécurisation de la VC n°26 de Flossac : la consultation des entreprises a été lancée.
- Départ à la retraite de M. Raymond Bertrand : vendredi 2 octobre à 18h00.
 - Animation 2016 : M. Fabrice Marchois annonce que le festival « les Oreilles du renard » devrait se dérouler les 6 et 7 mai 2016 à St-Julien en St-Alban et que le FJEP est partie prenante de cette manifestation.

La séance est levée à 19h25

Gérard Béal,
Maire de Flaviac



Morgane Rubini,
Secrétaire